L'Unsa, votre alliée du quotidien

Au niveau de la Haute-Savoie

Sur les 40 lycées 19 sont privées sous contrats et 21 publics. Les moyennes sont plus hautes que sur l'ensemble de territoire français et parfois en léger recul par rapport au à l'académie.

Moyennes	Nationale	Académique	Départementale
Général et technologiques	114.22	118.6	118.34
PRO	87.48	90.31	93.31
TOUS	103.91	108.02	109.96

Spécifiquement au département, parmi l'ensemble des lycées:

le plus haut IPS est de 139.6 pour le lycée privé ST Michel (Annecy)

le plus haut IPS public est de 131.7 pour le lycée Bertholet à Annecy soit 7.8 points de moins

Le TOP 3 des IPS les plus hauts est composé que d'établissements privés (Saint-Michel, Abonadance, St Julien en Genevois)

Le plus bas IPS est pour le Lycée PRO Tom Morel avec 82.8 et si l'on prend en compte uniquement sa section générale et technologique le lycée Sommeiller (78.8)

Le plus bas IPS privé est le lycée PRO Jeanne d'Arc de Thonon avec 92.2

Le podium des 3 plus bas est composé uniquement d'établissements publics (Tom Morel, Sommeiller, Chablais)

L'écart entre le plus haut IPS (ST Michel, privé) et le plus bas IPS (Sommeiller, public) est de 60.8 points soit une variation de 177.15 %. L'effet de territoire n'est pas à prendre en compte, les deux établissements étant installés dans la même ville. Il s'agit ici d'un exemple parfait de double ségrégation public/privé et voie pro / voie générale et technologique.

Sur les 21 établissements inférieurs à la moyenne départementale 19 sont des lycées professionnels ou des lycées polyvalents avec sections professionnelles. (10 privés / 11 publics)

Sur les 19 établissements supérieurs à la moyenne, 6 sont polyvalents (avec des sections générales faisant remonter l'IPS moyen de l'établissement), 13 sont des lycées généraux ou technologiques, mais il n'y a aucun lycée pro. 9 sont privés, 10 publics

Pour le SE-Unsa, une double ségrégation s'opère : la première concerne le tri social qui caractérise le recrutement des lycées professionnels, et la deuxième confirme le rôle décisif de l'enseignement privé sous contrat dans le séparatisme social en milieu scolaire.

Tri sélectif à l'issue du collège

Alors que la moyenne générale des IPS de tous les lycées est de 109.96 il apparaît une forte différence de recrutement social entre les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels. Ce n'est pas une surprise, mais il est désormais possible de chiffrer cet écart de composition sociale.
Alors que la moyenne des IPS des filières générales et technologiques est de 118.34 points, celle des lycées professionnels est de 93.31 points. Un gouffre de plus de 25 points les sépare à l'issue de l'orientation de fin de 3e.
De tels écarts sont aussi observables au sein d'un même établissement, quand celui-ci accueille des filières générales, technologiques et professionnelles.

Même si la voie professionnelle est un choix authentique pour certains élèves, c'est pour beaucoup d'autres une orientation subie, liée à des résultats scolaires fragiles. Or, le système éducatif français se caractérise par la très forte corrélation entre la réussite scolaire et le milieu social d'origine. Le tri social et scolaire opéré à l'issue de la 3e contribue à figer durablement les positions dans la société, alors que notre pays a besoin d'un bond en avant en termes de démocratisation scolaire.

L'enseignement privé sous contrat : séparatisme social à tous les étages du système éducatif

Comme cela est apparu lors de l'analyse des IPS des écoles élémentaires et des collèges, l'enseignement privé sous contrat se caractérise par son rôle décisif dans l'entre-soi scolaire de la frange la plus favorisée de la population.
En filière générale et technologique, alors que la moyenne locale des IPS est de 118.34, elle est de 123.2 dans le secteur privé sous contrat, et de 117.03 dans le secteur public.
Sans surprise, celle des LP privés sous contrat est supérieure de près de 12 points à celles des LP publics (97.03 / 85,3).

L'avis du SE-Unsa

La publication des IPS des lycées donne un éclairage supplémentaire sur le visage aristocratique de notre système éducatif. Cela s'exprime dans l'orientation en fin de 3e qui s'apparente à un tri social et scolaire qui va canaliser des élèves en lycées généraux et technologiques et en lycées professionnels. À cela s'ajoute le deuxième tri effectué par l'intermédiaire du spécialiste du séparatisme social à l'École : l'enseignement privé sous contrat.

L'état de la mixité aux lycées est le reflet de la persistance d'inégalités scolaires qui pénalisent la scolarité des élèves issus de milieux sociaux modestes. Cela ne peut qu'amener du désespoir et de la rancœur chez les personnes concernées. À terme, cela remet en cause notre avenir démocratique.

Un regard erroné sur cette situation pourrait laisser croire qu'il s'agit de problématiques circonscrites au champ d'action du ministère de l'Éducation nationale. Mais cela concerne la société toute entière et interroge la manière dont on veut faire République dans l'École et par l'École.

Contact : 74@se-unsa.org
0616903354

L'Unsa, votre alliée du quotidien

école & société
se-unsa.org